

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Ce document est un fichier PDF signé électroniquement.

La signature numérique est un mécanisme permettant de garantir l'intégrité d'un document électronique et d'en authentifier ses auteurs.

La signature numérique est officiellement reconnue en Europe depuis janvier 2000 (directive 1999/93/CE). Elle dispose de la même force probante que la signature manuscrite.

Ce fichier sera reconnu valide après signature de l'ensemble des signataires dénommés ci-dessous.

Vincent SAVARY
Représentant de SAS AVS CHAUDRONNERIE

lu et approuvé

Vincent SAVARY

signé par Vincent SAVARY



Signé et certifié par **yousign**



BILAN ACTIF

certifié conforme à
l'original

001582 - SAS A.V.S CHAUDRONNERIE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	au 31/12/23			% de l'actif	Bilan N-1 au 31/12/22	% de l'actif
	Brut	Amorts, dépréc.	Net			
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	1 965	1 965			64	
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				18		23
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage	196 370	146 826	49 544		63 669	
Autres immobilisations corporelles	113 550	51 503	62 047		63 480	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				2		2
Participations et créances rattachées						
Prêts et autres immobilisations financières	13 345		13 345		13 110	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	325 231	200 294	124 937	20	140 323	26
STOCKS ET EN-COURS				5		12
Approvisionnements et matières premières	9 457		9 457		17 909	
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours	24 000		24 000		49 770	
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES						
CRÉANCES (3)				35		35
Clients et comptes rattachés	215 277	458	214 819		184 149	
Etat TVA - autres taxes	2 002		2 002		3 353	
Associés						
Autres créances	1 025		1 025		1 959	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	67 000		67 000	11	95 800	18
DISPONIBILITÉS				28		10
Banque - CCP	170 257		170 257		52 259	
Caisse						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	744		744		710	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	489 761	458	489 303	80	405 908	74
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	814 992	200 752	614 240	100	546 231	100
(1) Dont droit de bail						
(2) Dont à moins d'un an (nette)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						
		Groupe	N	N-1	N-2	
Fonds de roulement = Capitaux permanents - Actif immobilisé			345 203	281 590	366 786	

BILAN PASSIF

001582 - SAS A.V.S CHAUDRONNERIE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Au 31/12/23	% du passif	Bilan N-1 au 31/12/22	% du passif
Capital	27 000		27 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Réserves	2 700		2 700	
Report à nouveau	339 595		373 033	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	52 896	9	-33 439	-6
Subventions d'investissement	12 973		15 621	
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	435 164	71	384 916	70
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		6		7
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	34 352		35 947	
Dettes auprès des établissements de crédit (2)			-62	
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	192		483	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS			3 000	1
DETTES		24		22
Fournisseurs et comptes rattachés	82 640		77 474	
Etat TVA - autres taxes	9 230		15 467	
Autres dettes fiscales et sociales	47 924		29 006	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 739			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	179 075	29	161 315	30
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	614 240	100 %	546 231	100 %
(1) Dont à plus d'un an	19 700		20 854	
(1) Dont à moins d'un an	159 375		137 461	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				
Groupe	N	N-1	N-2	
Taux d'endettement = Dettes totales / actif	29	30	31	
Solvabilité à court terme = Réalisations et disponibilités / dettes à - 1 an	286	246	256	

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Ce document est un fichier PDF signé électroniquement.

La signature numérique est un mécanisme permettant de garantir l'intégrité d'un document électronique et d'en authentifier ses auteurs.

La signature numérique est officiellement reconnue en Europe depuis janvier 2000 (directive 1999/93/CE). Elle dispose de la même force probante que la signature manuscrite.

Ce fichier sera reconnu valide après signature de l'ensemble des signataires dénommés ci-dessous.

Vincent SAVARY
Représentant de SAS AVS CHAUDRONNERIE

lu et approuvé

Vincent SAVARY

signé par Vincent SAVARY



Signé et certifié par **yousign**



A.V.S. CHAUDRONNERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 27 000 euros
Siège social : Rue Alphonse SAVEY - VIRE, 14500 VIRE
NORMANDIE
521 294 710 RCS CAEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 juin 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 52 896,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	52 896,35 euros
A titre de dividendes	35 900,00 euros
Soit 13,30 euros par action	
Le solde	16 996,35 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 356 591,35 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 35 900,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à une date fixée par le Président.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit

être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Vincent SAVARY

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Ce document est un fichier PDF signé électroniquement.

La signature numérique est un mécanisme permettant de garantir l'intégrité d'un document électronique et d'en authentifier ses auteurs.

La signature numérique est officiellement reconnue en Europe depuis janvier 2000 (directive 1999/93/CE). Elle dispose de la même force probante que la signature manuscrite.

Ce fichier sera reconnu valide après signature de l'ensemble des signataires dénommés ci-dessous.

Vincent SAVARY
Représentant de SAS AVS CHAUDRONNERIE

lu et approuvé

Vincent SAVARY

signé par Vincent SAVARY



Signé et certifié par **yousign**

